

Fiche candidat- Certification T2

Objet : Certification de compétence au coaching Niveau T2

Pré requis :

- Avoir rempli et transmis son dossier d'inscription.
- Avoir réglé ses frais d'inscription (100€).
(100 € pour un adhérent et 170 € pour un non-adhérent).
- Venir avec une pièce d'identité.
- Venir avec un invité qui aura comme rôle d'être coaché par un autre candidat.

Le **T2** est accessible aux personnes ayant validé le niveau T1.

Par dérogation, un candidat peut se présenter directement au T2 sans avoir passé le T1.

Toutefois en cas d'échec au T2 :

- Le candidat ne validera pas pour autant le niveau T1.
- Il perd le bénéfice d'une seconde dérogation et devra se représenter à la certification du Niveau T1 et refaire un dossier de demande de certification.

Composition du Jury :

- Le Jury sera composé de 3 jurés
- Les jurés ont été habilités par un processus décidé et mis en place par le bureau

Déroulé de la certification :

1. Entretien de coaching :

- Le candidat est mis en situation et évalué par un juré (tiré au hasard) sur la base d'une grille d'évaluation de mise en situation (définie à partir du référentiel des compétences Niveau T1 et T2).
- Pour cette mise en situation le candidat coache un des invités tiré au hasard.
- Cet entretien se déroule sur une durée de 50 minutes. Pendant cet entretien le candidat accompagne l'invité pour l'aider, à partir de l'élucidation de son objectif, à faire émerger ses ressources pour atteindre ce même objectif

2. Présentation devant le Jury :

- Le jury est composé de 3 jurés dont un président du jury.
- Le candidat présente pendant 15 minutes devant le jury la vision de sa prestation et sa conception du métier de coach.
- A la suite de quoi le jury, pendant 25 minutes, pose des questions au candidat.

3. Délibération du Jury :

- Le jury délibère dans la foulée.
- Les résultats de cette délibération seront transmis au candidat via une réponse écrite.